

# SECTION SPORTIVE SCOLAIRE TENNIS

Le collège Jeanne d'Arc offre la possibilité à ses élèves d'intégrer la **Section Sportive Scolaire Tennis** mise en place en partenariat avec le Tennis Club Décinois.

Le montant de l'inscription est de 400 euros (payable éventuellement en plusieurs fois) et comprend 2 entraînements collectifs d'1h30 et un entraînement physique d'1h30.

| Niveau                               | Lieu                      | Jours             | heures   |
|--------------------------------------|---------------------------|-------------------|--|
| 6 <sup>ème</sup><br>5 <sup>ème</sup> | Club de tennis de Décines | Lundi<br>Jeudi    | 15h45 (départ du collège encadré par un moniteur diplômé) - 17h30 (départ du Club) |
| 4 <sup>ème</sup><br>3 <sup>ème</sup> | Club de tennis de Décines | Mardi<br>Vendredi | 15h45 (départ du collège encadré par un moniteur diplômé) / 17h30 (départ du Club) |

*Elle fonctionnera en référence à la circulaire des sections sportives scolaires :*

*« Les sections sportives scolaires offrent aux élèves volontiers la possibilité de bénéficier après accord des familles, d'un entraînement plus soutenu dans une discipline sportive proposée par l'établissement, tout en suivant une scolarité normale. »*

*« Les sections sportives scolaires permettent la formation des jeunes sportifs de bon niveau et de futurs éducateurs, arbitres, officiels ou dirigeants. Elles permettent aux élèves d'atteindre un bon niveau de pratique sans pour autant avoir pour objet la formation de sportifs de haut niveau ».*

Elle peut s'adresser aussi à des élèves débutants motivés d'apprendre le tennis.

Des plages horaires pour cette activité sont intégrées pour partie dans l'emploi du temps de l'élève sur les quatre années du collège tout en respectant les temps d'enseignement obligatoires.



***Nous vous attendons nombreux !***

L'équipe EPS